



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Aides et prêts

Question écrite n° 3004

#### Texte de la question

M Jacques Huyghues des Etages attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la discrimination dont semblent victimes les petits producteurs laitiers et les détenteurs de troupeaux mixtes (lait et viande) au regard de la repartition de « la prime compensatrice bovine, ovine et caprine d'hivernage pour les zones défavorisées et de montagne ». Il remarque en effet qu'exclus du bénéfice de cette prime, apparemment réservée aux seuls détenteurs de troupeaux à viande, les petits producteurs de lait, par ailleurs soumis aux quotas laitiers et à la taxe de coresponsabilité, ne peuvent non plus prétendre aux aides aux troupeaux allaitants du fait des faibles quantités de lait produites pour certains. Il l'interroge donc sur les mesures qu'il entend prendre pour remédier à cette situation particulièrement défavorable aux petits producteurs des zones défavorisées.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La situation des troupeaux laitiers et des troupeaux mixtes au regard des indemnités compensatoires de handicaps naturels est actuellement la suivante. Jusqu'à la campagne 1986-1987 ces aides étaient accordées à l'ensemble des espèces en zone de montagne et en zone de piedmont, et à la seule espèce ovine dans la zone défavorisée simple. Lors de la conférence annuelle de juillet 1987, il a été décidé d'étendre, à partir de la campagne 1987-1988, le bénéfice des indemnités compensatoires dans la zone défavorisée simple aux troupeaux de bovins destinés uniquement à la production de viande et au cheptel bovin de race viande dans les troupeaux mixtes. Cette mesure, s'ajoutant à la revalorisation des indemnités, a représenté une forte augmentation de l'effort budgétaire accompli à ce titre, puisque les crédits correspondants ont doublé entre 1986 et 1989. Les contraintes budgétaires ne permettent pas actuellement d'aller au-delà dans l'extension des indemnités compensatoires.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Huyghues Des Etages Jacques](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3004

**Rubrique :** Elevage

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 septembre 1988, page 2624